

Le directeur technique national me rend compte des multiples visioconférences en lien avec le ministère délégué aux sports et les différentes cellules gouvernementales afin de défendre les intérêts de la Fédération et de saisir la moindre opportunité nous permettant un allègement des mesures et une reprise de l'activité.

Il faut bien comprendre que la Fédération fait son possible et défend au mieux les intérêts de ses structures et de ses licenciés.

Elle reste cependant soumise aux directives gouvernementales et se doit de les faire respecter.

Les attaques stériles et parfois injurieuses à l'égard de la Fédération en rapport à la gestion de cette crise, montrent encore une fois la méconnaissance du sujet et la vilainie des colporteurs de l'inutile.

Cette interdiction ne concerne pas les territoires ultra marins qui doivent cependant respecter les règles définies par les préfets des territoires, tout en conservant une application stricte du protocole sanitaire de la Fédération.

Il en est de même de la pratique individuelle en « ascensionnel », autorisée pour des groupes de 6 personnes maximum et une application stricte du protocole sanitaire de la Fédération.

Concernant les écoles de « parapente », il apparaît que la pratique pour nos licenciés reste possible, dans le respect du couvre-feu et selon les conditions définies par la note d'information émise.

POUR RAPPEL

Il importe de respecter les règles en vigueur dans les conditions préconisées par l'état : il en va de la santé de tous.

Le site officiel <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> reste toujours consultable, si vous le souhaitez.

Les "gestes barrière" sont toujours et encore plus d'actualité, ne les oubliez pas :

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des produits
à usage unique



Eviter tout contact
direct avec les autres

Comptant sur votre compréhension et votre sens des responsabilités, je vous adresse mes salutations distinguées.

David ROTH
Président